

**MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT DE LA BANQUE
D'ALGÉRIE N°11-08 DU 28 NOVEMBRE 2011 RELATIF
AU CONTRÔLE INTERNE DES BANQUES ET
ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS**

09-10 MARS 2014

WORLD TRADE CENTER WTC, HYDRA, ALGER, ALGÉRIE

Durée de la formation : 02 Jours

Le contrôle interne prend de plus en plus d'importance dans les organisations suite aux scandales et faillites de plusieurs entreprises.

Il constitue aujourd'hui la pierre angulaire du contrôle des entreprises quelque soit leur taille et leur nature d'activité.

Le séminaire « Mise en œuvre du Règlement de la Banque d'Algérie n°11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers » analyse les nouvelles exigences du règlement en question dans le contexte économique et monétaire actuel et apporte des solutions pratiques à sa mise en œuvre (implémentation)

Animé par :

M. Nâamane BOUSBIA

Consultant et Formateur

Enseignant ESAA - IAP-CU

Population :

Ce séminaire est recommandé aux personnes suivantes:

- Contrôleurs internes, agents chargés d'activité de contrôle et/ou de suivi des risques.
- Commissaires aux comptes et leurs collaborateurs.

Pré Requis :

Ce séminaire est souhaitable pour toute personne ayant des connaissances en contrôle interne et risques bancaires.

Déroulement de la Formation :

La formation sera donnée sous forme d'exposés théoriques par le moyen de Power point avec Alternance d'illustrations et exemples...

Chaque séance sera clôturée par des questions/réponses.

Une documentation sera remise aux participants pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances ou de s'y référer dans l'exercice de leurs fonctions.

**World Trade Center WTC,
Hydra, Alger, Algérie**



POUR INFORMATION ET INSCRIPTION:

Email : contact@gfa.dz / gfa.training@yahoo.com

Telephone : +213 (0) 664 54 94 71 / Fax : +213 (0) 24 46 83 42

www.gfa.dz

Programme

Objectifs de la formation:

- Comprendre les principes de base du contrôle interne, ses objectifs, ses enjeux et ses évolutions.
- Maîtriser les obligations de la loi en matière de contrôle interne
- Mettre en place un dispositif de contrôle interne (DCI) en utilisant un ou plusieurs référentiels (référentiel COSO, référentiel AMF...).
- Mettre en place un dispositif de gestion des risques (ERM)
- Comprendre la gouvernance bancaire.
- D'évaluer le dispositif de contrôle interne.

Jour 1

Contexte général et évolution du contrôle interne

Contexte général du contrôle interne

- Une notion en perpétuelle évolution :
 - du contrôle des procédures à la maîtrise des risques
- Les objectifs et enjeux du contrôle interne :
 - optimiser les opérations fiabiliser l'information économique et financière se conformer à la législation en vigueur Quel cadre juridique ?

Le Règlement de la Banque d'Algérie 11-08 du 28 novembre 2011 à la lumière de la SOX et de la LSF

- Contrôle interne et réglementation
- La loi Sarbanes-Oxley (SOX) USA : une législation américaine de portée mondiale , La loi Française de sécurité financière (LSF) : une déclinaison locale de la loi SOX
- Le Règlement de la Banque d'Algérie 11-08 du 28 novembre 2011
- La réglementation de Bâle sur le Contrôle Interne

Analyse du Règlement de la Banque d'Algérie 11-08 du 28 novembre 2011

- Evolution de la réglementation Algérienne en matière de contrôle interne (les nouvelles dispositions) par rapport au Règlement n° 2002-03 du 14 Nov. 2002
- Introduction de dispositions particulières au contrôle de la conformité (La conformité est devenue une exigence forte)
- Introduction de dispositions particulières au dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- Clarification de la distinction contrôle permanent et contrôle périodique
- Intégration de dispositions pour la maîtrise du risque de non-conformité
- Intégration de dispositions relatives à la gouvernance
- Le contrôle a posteriori de la Commission bancaire du dispositif de contrôle interne

Biographie

M. Nâamane BOUSBIA

Consultant - Formateur
Enseignant ESAA - IAP-CU

- Consultant auprès de l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires-ESAA.
- Consultant auprès de l'Institut Algérien des Hautes Financières IAHEF et autres établissements de formation.
- Plusieurs séminaires animés à ce jour sur La gestion actif/passif la gestion de la trésorerie, le Project finance, le marché de change, le marché obligataire...,
- Enseignant Masters à l'ESAA ; Gestion risque de taux et ALM, Produits bancaires.
- Enseignant Master à l'Institut Algérien du Pétrole IAP.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION:

Jour 2

Approche de Mise en œuvre du Règlement de la Banque d'Algérie n°11-08 du 28 novembre 2011

- Clarification des objectifs
- Les problématiques de contrôle interne, de risk management et de gouvernance d'entreprise et leur mise en œuvre
- Les choix stratégiques
- Coordination et intégration des dispositifs
- Les moyens à mettre en œuvre

La mise en place du dispositif de contrôle interne conformément aux exigences du Règlement de la Banque d'Algérie n°11-08 du 28 novembre 2011

- Le choix d'un référentiel
 - Le référentiel CI - COSO I
 - Le référentiel CI-ERM AMF
 - Autres référentiels
- La mise en place des composantes du contrôle interne (approche par les principes)
 - Environnement de contrôle
 - Evaluation des risques
 - Contrôles des activités
 - Information et communication
 - Pilotages
- L'évaluation du dispositif de contrôle interne (Templates et scénarios)

La mise en place du dispositif de management des risques

- Le choix d'un référentiel
 - Le référentiel ERM-COSO II
 - Le référentiel CI-ERM AMF
 - Autres référentiels (ISO 31000, FERMA)
- La mise en place des composantes du Risk Management
 - Environnement de contrôle
 - Mise en place des objectifs
 - Identification des événements
 - Evaluation des risques
 - Réponse aux risques (gestion des risques)
 - Contrôles des activités
 - Information et communication
 - Pilotages
- L'évaluation du dispositif de Management des risques

La mise en place de la gouvernance bancaire

- Principes généraux de gouvernement d'entreprises
- La gouvernance d'entreprises en Algérie- La gouvernance bancaire (comité de Bâle)
- la relation gouvernance, contrôle interne, risque management
- Le Règlement de la Banque d'Algérie 11-08 du 28 novembre 2011 et intégration de dispositions relatives à la gouvernance
 - L'évaluation de l'efficacité du dispositif de contrôle interne
 - La promotion des règles d'éthique et d'intégrité
 - Rôle de l'organe délibérant et de l'organe exécutif dans la supervision lors de l'élaboration des rapports
- L'évaluation du dispositif de Gouvernance d'entreprise

Le rôle des systèmes d'information (IT) dans la mise en place des dispositifs de contrôle interne de risk management et gouvernance d'entreprise

- Le choix et mise en place d'un référentiel IT (Le référentiel COBIT 5, VAL IT, Risk IT)

Révisions et synthèse

- Une synthèse des principes exposés sera faite.

- Ancien PDG de Banque, Chef d'études à la Banque d'Algérie en charge des opérations de trésorerie : Forex, Marché monétaire international et Marché de l'Or.
- Ancien cadre supérieur de la Banque de développement Local BDL.
- Titulaire d'une licence en finance et d'un troisième cycle en banque.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION:

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT DE LA BANQUE
D'ALGÉRIE N°11-08 DU 28 NOVEMBRE 2011 RELATIF AU
CONTRÔLE INTERNE DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS
FINANCIERS

09-10 MARS 2014

WORLD TRADE CENTER WTC, HYDRA, ALGER, ALGÉRIE

Formulaire d'inscription

Pour l'inscription auprès de GFA



Nous vous prions d'inscrire pour le séminaire :

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT DE LA BANQUE D'ALGÉRIE N°11-08 DU 28 NOVEMBRE
2011 RELATIF AU CONTRÔLE INTERNE DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
les 09-10 Mars 2014.

Nom.....Mme/M^{lle}/Me
Prénom.....
Fonction.....
Compagnie.....
Adresse.....
Téléphone.....Fax.....
Email.....

J'ai bien lu et compris les termes et conditions de mon inscription.

Signature Date.....

Frais DZD 29 500,00 HT/ Jour

Frais d'inscription inclus documentation et repas.

La facture sera envoyée à l'inscription.

Détail Payment (chèque - Virement bancaire CPA)

Agence Hussein Dey - 118 Compte N° : 4000008321 - 60

Signature Date.....

Objectifs de la formation:

- Comprendre les principes de base du contrôle interne, ses objectifs, ses enjeux et ses évolutions.
- Maîtriser les obligations de la loi en matière de contrôle interne
- Mettre en place un dispositif de contrôle interne (DCI) en utilisant un ou plusieurs référentiels (référentiel COSO, référentiel AMF...).
- Mettre en place un dispositif de gestion des risques (ERM)
- Comprendre la gouvernance bancaire.
- D'évaluer le dispositif de contrôle interne.

Annulation

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit (e-mail ou fax) 4 jours ouvrables avant la date de début des cours.

Avertissement

Global Finance Algeria se réserve le droit de changer ou d'annuler une partie du programme publié pour des raisons pédagogiques.

Protection de données

Toute information reçue par Global Finance Algeria s.a.r.l sera gardée confidentielle. Elle ne sera utilisée que pour vous tenir informés de ses produits et services.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION: